

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 1 décembre 2015

Élections régionales : les 6 et 13 décembre

C'est au 1^{er} janvier 2016 que la région Picarde sera définitivement rattachée à la région Nord-Pas-de-Calais. Cette modification n'entraînera aucun changement des départements qui la compose.

En décembre, les électeurs éliront les conseillers régionaux pour une durée de 6 ans (avec renouvellement intégral). Chaque département sera représenté au sein de l'assemblée régionale. Les élections régionales auront lieu :

Dimanches 6 et 13 décembre 2015 de 8h à 18h Bureaux de vote de Creil

Où voter à Creil?

Dans les 14 bureaux de vote. Ils seront ouverts de **8h à 18h.** La **carte d'électeur** est demandée ainsi qu'une **pièce d'identité**.

Liste des bureaux de vote :

N°1 : Hôtel de Ville - Place François Mitterrand

N°2 : Élémentaire Edouard Vaillant - 3 et 5 rue Edouard Vaillant

N°3 : Élémentaire Victor Hugo - 31 rue Victor Hugo

N°4: Maternelle Benjamin Raspail - 22 rue Benjamin Raspail

N°5 : Maternelle Jean Biondi - 2 rue Jules Ferry N°6 : Maternelle Jean Macé - 1 rue Jean Macé

N°7 : Maternelle Gérard de Nerval - 39 rue Gérard de Nerval

N°8 : Maternelle Albert Camus - 6 allée Lafayette

N°9: Centre de rencontres - rue Guynemer

N°10 : Maternelle Louis Pergaud - 1 place de l'Ile de France

N°11 : Maternelle Jean de la Fontaine - 24 rue Vincent Auriol

N°12 : Maternelle Joachim du Bellay - 110 square Antoine Watteau

N°13 : Maternelle Rosemonde Gérard - 1 square Frédéric Chopin

N°14: Maternelle Gournay - 10 rue de Gournay

Pour se rendre au bureau de vote, la Ville de Creil met en place une **navette gratuite** proposée aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite sur simple demande.

Renseignements: Service élections - 03 44 29 50 42 / 50 82

Contact presse: Maëlle FAYET 03.44.29.50.60 <u>maelle.fayet@mairie-creil.fr</u>



